

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 10 JANVIER 2017 – 20H30

Membres présents : Marie-Françoise BUNOUST, Simone DÉLIOT, Vincent DUMETIER, Évelyne FEIN, Jean-Louis FUMEY, Nicolas GIRARDET, Bernard JOLYOT, Agnès LAURENT, Sylvie LUCCISANO, Didier PAINEAU, Ludovic PICOD, Véronique RÉVEILLON, Bernard SÉNÉ,

Membres absents excusés : Jean-Baptiste CAU et Marie-Françoise GIRARDET qui donne procuration à Nicolas GIRARDET

Secrétaire de séance : M.F BUNOUST

### Approbation du PV du conseil du 8 décembre 2016

**Rajout à l'ordre du jour en point 6 : délibération pour la dissolution de la communauté de communes du Val St Vitois ; en point 7 : avenant à l'aide aux communes de la CAGB et adhésion à l'AD@T**

- 1- Présentation du projet du PLUi du Grand Besançon
- 2- Ouverture du quart des investissements pour 2017
- 3- Pérennité du transport à la demande pour Quingey
- 4- SPA : renouvellement de la convention pour chiens errants
- 5- Droit de préemption urbain
- 6- Questions diverses

#### 1- Présentation du projet du PLUi du Grand Besançon :

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) est une étape importante pour qua la CAGB évolue vers la communauté urbaine. Ce PLUi a pour objectif de maîtriser le développement du territoire tout en laissant aux communes le pouvoir décisionnel sur son territoire.

#### 2- Ouverture du quart des investissements pour 2017 :

Monsieur le Maire rappelle que le montant budgétisé en dépenses d'investissement 2016 (hors chapitre 16 remboursements d'emprunts) s'élève à

- Budget communal 368 128 €

Conformément aux textes applicables, le conseil municipal décide d'autoriser le maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts en 2016 sur le budget communal soit 92 032 €.

### VOTE POUR A L'UNANIMITE

#### 3- Pérennité du transport à la demande pour Quingey :

Une convention en date du 01/12/2009 était conclue avec les Taxis ESTAVOYER pour l'organisation d'un transport Quingey Byans le vendredi après midi. Cette convention était renouvelée par tacite reconduite le 30 juin de chaque année.

Suite à la mise en place au 1er janvier 2017 d'un service GINKO par la CAGB desservant la commune de ST VIT, le conseil municipal décide de dénoncer la convention avec les Taxis ESTAVOYER à la date du 30 juin 2017.

### VOTE CONTRE le maintien du service transport à la demande Quingey -Byans L'UNANIMITE

#### 4- SPA : renouvellement de la convention pour chiens errants :

Le conseil municipal décide de renouveler pour l'année 2017 la convention avec la SPA pour la gestion de la fourrière animale au coût de 0.35 € / hab / an.

## **VOTE POUR A L'UNANIMITE**

### **5- Droit de préemption urbain :**

Le conseil municipal renonce à l'exercice de son droit de préemption pour les parcelles AD109 et AD121 Chemin du Bout d'Amont

### **6- Dissolution de la Communauté de Communes du Val St Vitois :**

#### **Remboursement anticipé des prêts liés à la petite enfance et à la jeunesse :**

2 prêts sont en cours de remboursement pour le multi-accueil de la petite enfance:

- un prêt bancaire dont le montant restant dû est de 395 815. 84 € (échéance du prêt en 2033)
- un prêt auprès de la CAF dont le montant restant dû est de 16 764 € (échéance du prêt en 2018)

1 prêt est en cours pour la jeunesse :

- un prêt auprès de la CAF dont le montant restant dû est de 7800 € (échéance du prêt en 2022)

Les conseillers communautaires ont approuvé à la majorité absolue par 19 voix POUR, 6 voix CONTRE et 1 abstention le remboursement anticipé des prêts liés au multi-accueil de la petite enfance et au local pour la jeunesse.

Les conseillers municipaux de chaque commune sont appelés à se prononcer sur le remboursement anticipé des prêts contractés par la CCVSV pour la jeunesse.

**VOTE du conseil municipal : 2 ABSTENTIONS - 12 CONTRE le remboursement anticipé du prêt lié à la jeunesse.**

#### **Répartition de l'actif et du passif de la CCVSV :**

Les conseillers sont appelés à se prononcer sur la clé de répartition au poids fiscal, après fusion des budgets principal et ordures ménagères et solde de la liquidation incluant toutes les écritures de clôture appliqué au résultat net de l'actif ou au déficit de la CCVSV.

**VOTE 7 POUR ET 7 ABSTENTIONS pour une répartition par poids fiscal ce qui correspond à 2.72 % du résultat net pour Byans.**

### **7- Adhésion à l'Agence Départementale :**

Demande d'adhésion afin de bénéficier d'un service doté d'une ingénierie juridique et administrative dans les domaines de l'aide à l'informatisation des communes, de la délivrance de conseils juridiques qui permettra à la commune de mener à bien techniquement et juridiquement les projets qu'elle souhaite engager dans les domaines précités.

Cette adhésion donnera ensuite accès aux prestations optionnelles qui seront proposées par l'AD@T.

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à l'AD@T, désigne le Maire pour représenter la commune à l'Assemblée Générale de l'AD@T et l'autorise à prendre toutes les décisions et à signer tous les documents concrétisant cette décision.

**VOTE POUR A L'UNANIMITE**

## **8- Questions diverses :**

**Maison Heilliette :** le péril imminent sur l'habitation implique d'entreprendre des travaux d'office en posant des équerres sur la façade. Un devis de 2400 € est proposé par la SARL PTP.

### **Représentation au conseil communautaire de la CAGB :**

Le conseil municipal avait désigné le Maire, titulaire et le 2<sup>e</sup> adjoint suppléant mais il faut respecter l'ordre du tableau pour le suppléant qui ne peut pas se désister. Le 1<sup>er</sup> adjoint M. FUMEY est donc désigné suppléant.

**Délibération budgétaire :** la délibération budgétaire modificative prise le 8 décembre ne sera pas prise en compte pour 2017.

**Cérémonie des vœux** de la CAGB le mercredi 11 janvier 2017

**Festival du Chat Pitre** aura pour thème en 2017 : le Cinéma

**Demande d'étude** pour installation d'un point relais pour recevoir les colis à l'agence postale.

**Eclairage public** du Chemin des Combes détérioré : l'assurance est saisie pour le remplacement de 150 m de câble.

La séance est levée à 23h00.